

**DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN AVENANT AU CONTRAT DE
MAINTENANCE C195779 ARPEGE MELODIE OPUS POUR LE SERVICE ETAT
CIVIL**

Adm N° 2023- 23

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la mise en place d'une plateforme de transfert des actes d'état civil par voie dématérialisée (E-Demat), il convient de souscrire une maintenance pour cette prestation également,

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

La signature d'un avenant au contrat de maintenance C195779 Mélodie OPUS avec la Société ARPEGE sise 13 Rue de la Loire – 44 236 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE.

ARTICLE 2 – TARIFICATION

Le coût des redevances annuelles est de :

MELODIE OPUS Maintenance complémentaire				Pas de coût complémentaire, maintien des prix existants	
MELODIE	OPUS	Maintenance	SGBD	45.00 € HT	54.00 € TTC
PostgreSQL					
MELODIE OPUS Maintenance globale (inclus Module IBEMOL, IMAGE)				3 867.14 € HT	4 640.57 € TTC
MELODIE OPUS Oracle SE2				65.00 € HT	78.00 € TTC
MELODIE OPUS E_DEMAT				286.84 € HT	344.21 € TTC

ARTICLE 3 – DUREE

La durée des prestations est de :

MELODIE OPUS Maintenance complémentaire	Du 01/02/2023	Au 31/12/2023
MELODIE OPUS Maintenance SGBD PostgreSQL	Du 01/02/2023	Au 31/12/2024
MELODIE OPUS Maintenance globale (inclus Module IBEMOL, IMAGE)	Du 01/01/2024	Au 31/12/2024
MELODIE OPUS Oracle SE2	Du 01/01/2024	Au 31/12/2024
MELODIE OPUS E_DEMAT	Du 01/01/2024	Au 31/12/2024

ARTICLE 4 – FORMALITE

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

ARTICLE 5 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 17 mars 2023

Le Maire,

Romain LOPEZ

